

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Mai, les membres du Conseil municipal de la commune d'Auménancourt, se sont réunis à 20h00 à la Mairie d'Auménancourt 38 rue du 151^{ème} RI 51110 Auménancourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 mai 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

Christophe MAHUET, Elisabeth TAYOT, Guillaume TENET, Nadine PREVOTEAU, Vincent RICHARD, Claudine COURDIER, Virginie FORET-FAUSTEN, Perrine FOURTINES-ROCHET, Stéphane GIAGRANDE, Sébastien GSELL, Etienne GUILLAUME, Katia BART, Carole LOPEZ

Etaient Absents Représentés :

Meryem EL BAAKAK a donnée pouvoir à Christophe MAHUET

Etaient Absents non Représentés :

Franck GUREGHIAN

Participait à la Réunion :

Guillaume PICARD, Cédric MASSY, Johaïna BENCHIKH

Secrétaire de séance :

Perrine FOURTINES-ROCHET

Commune d'Auménancourt

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Perrine FOURTINES-ROCHET est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

N°1 : Validation de l'offre de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une voie verte

Un devis a été réalisé à hauteur de 23.940,00 euros : honoraires d'une entreprise paysagiste pour la 1^{ère} tranche et 2^{ème} tranche (conception des plans et suivi de chantier).

La commission espaces verts s'est réunie et a validé ce projet.

Monsieur Etienne GUILLAUME soulève le prix relativement élevé de ce devis en comparaison avec le coût d'une étude voirie pour la première tranche de la rue du 151^{ème} RI (quasi similaire)

Madame Perrine FOURTINES interroge sur la possibilité d'un devis comparatif, et si l'entreprise réalisatrice ne pourrait pas proposer différentes idées/esquisses. Ce qui permettrait de budgétiser la réalisation qui serait envisagée.

Monsieur Vincent RICHARD évoque que la difficulté réside dans la mission de maîtrise d'œuvre.

Madame Virginie FORET FAUSTEN précise que l'idée est de proposer une réalisation durable, d'où l'appel à un professionnel pour la conception et le suivi de chantier.

Monsieur Etienne GUILLAUME relève également que ces voies ne sont pas la propriété de la commune.

Madame Perrine FOURTINES rappelle sur ce point que des conventions d'occupation précaire ont été signées avec l'Association foncière pour la réalisation de travaux et l'utilisation de ces chemins par les habitants.

Ce sujet soulève différentes interrogations, il sera retravaillé et soumis au vote lors d'un prochain conseil.

N°2 : Modification du tableau des élus

Monsieur Eddy SASSI a décidé de quitter le Conseil Municipal. Dans l'ordre du tableau, Monsieur Christophe MAHUET a contacté Madame Meryem EL BAKAAK (14^{ème} de liste) qui a accepté d'intégrer le conseil municipal.

Le conseil municipal a adopté à 13 votes pour et une abstention pour la modification du tableau des élus.

N°3 : Renouvellement des membres de l'Association Foncière

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition du nouveau bureau.

Sujets Hors délibération :

Présentation de l'équipe des employés municipaux (renouvellement d'une partie, tous sont présents)

Cédric : à l'espace vert, contrat avec l'ESAT

Guillaume : habite Auménancourt depuis 6 ans, formation de tourneur fraiseur, diverses expériences dont la dernière chez MTPS

Marine : secrétaire de mairie, va également remplacer la bibliothécaire le temps du recrutement de la remplaçante de Madame Aurore FREROTTE

Johaïna : stagiaire, en seconde lycée Jean 23 à REIMS, intéressée à la vie citoyenne sera présente pendant une semaine dans le cadre d'un stage découverte

Les membres du conseil municipal se présentent à leur tour.

1. Recrutement d'une nouvelle bibliothécaire

Suite au départ de Madame Aurore FREROTTE, la commune est en train de mettre en place un processus de recrutement, avec d'éventuelles demandes de subventions.

Ce dossier sera étudié par Monsieur Christophe MAHUET, Madame Elisabeth TAYOT et Madame Perrine FOURTINES en support.

Madame Aurore FREROTTE faisait 35h mais avec des heures dédiées à des interventions dans d'autres écoles, une réflexion est en cours sur la poursuite de cette pratique et éventuellement accorder une ouverture au public plus importante.

2. Voirie

Monsieur Guillaume TENET présente les chantiers en cours :

Rue du Routil : dernière phase du chantier, pris en charge par le Grand Reims, nous avons réussi à intégrer dans ce chantier l'enfouissement des réseaux qui n'était pas initialement prévu

Rue Théodore Croutelle : l'aménageur est Maître d'œuvre, le Grand Reims reprendra l'entretien et il restera à charge de la commune le paysage/espaces verts

Rue Armand Guéry : Réflexion en cours sur ce qui pourrait se faire pour améliorer le stationnement et la gestion des eaux pluviales.

Des devis seront présentés prochainement en commission.

3. Vie culturelle

La conférence de presse de Reims 2028 se tiendra au Centre d'art le 22 juin au matin (louée à la Commune pour l'occasion)

4. Budget

Monsieur Christophe MAHUET remercie le travail de Madame Nadine PREVOTEAU sur le budget qui a été mené à terme parfaitement

5. Jeunesse

Dossier de crèche : Le compromis est en cours de rédaction.

Journée sportive : le Conseil municipal des jeunes encadré par Madame Katia BART, Madame Carole LOPEZ, et Madame Virginie FORET FAUSTEN, organise une journée sportive le 25 juin 2022 : divers jeux vont être organisés avec des parents encadrants, il sera demandé une participation de 2 euros par famille reversée à la SPA

Kermesse : 2 juillet à la salle d'Auménancourt-le-petit

6. Environnement

La directrice de l'école propose de mettre en place un bac à compost proche du potager partagé qui serait alimenté par les déchets alimentaires de la cantine des enfants, le tout dans le cadre d'une action de sensibilisation des enfants au tri.

Il sera répondu favorablement, à condition toutefois de respecter un cadre strict (quantitatif et qualitatif)

Tous les déchets ne seront pas déposés : seulement les fruits et légumes non travaillés, sans sauce, afin de ne pas attirer les nuisibles.

Mesdames Carole LOPEZ et Valérie CORFU MASSON ont suivi une formation spécifique sur le compostage par le Grand Reims.

Une société propose le rachat du terrain sur lequel est implanté l'antenne (20.000,00 euros) : d'une façon générale, refus des membres du conseil (risque de perdre la main sur l'utilisation de ce terrain et l'implantation d'autres antennes).

Une réflexion est en cours sur la conclusion d'une convention avec une association de chasse locale, et l'éventuelle prise d'arrêtés municipaux pour encadrer et délimiter la chasse à proximité des habitations.

Madame Perrine FOURTINES doit se rapprocher de l'association en question.

7. Communication

Monsieur Christophe MAHUET salue le travail de Monsieur Sébastien GSELL pour le bulletin ainsi que toute l'équipe municipale.

Monsieur Sébastien GSELL propose une nouvelle rubrique sur le site internet : des visites virtuelles des expositions passées

Conseil terminé à 22h07

Fait à Auménancourt le 31 mai 2022

Le Maire, Christophe MAHUET